



Recommandation 457 de la CNAMTS

Prévention des risques liés au montage, au démontage et à l'utilisation des échafaudages roulants

Objectifs :

Être capable de monter, utiliser, réaliser les vérifications de mises et remises en service prévues à l'arrêté du 21 décembre 2004 au sens de la recommandation R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.

Participants :

Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap (*sous réserve d'avis médical)

Pré-requis :

- Être âgé de 18 ans minimum
- Avoir la connaissance de langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans, schémas).
- Être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges,...)
- Bénéficier d'un avis d'aptitude médicale permettant d'effectuer des opérations de montage et de démontage des échafaudages, donné dans le cadre du suivi individuel renforcé prévu à l'article R4624-23 du Code du Travail.

Programme :

Formation théorique et pratique :

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

- Les enjeux de la prévention
 - Réglementation
 - Enjeux de la prévention : humain, juridique, économique
 - Risques de chute de hauteur
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
 - Constructeur / employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, aptitude médicale, plan de prévention, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel, panneau de chantier...)
 - Les différents acteurs de la prévention des risques professionnels concernés
 - Concepteur, monteur, vérificateur, utilisateur
 - Le droit de retrait
- La prévention des risques
 - Signaler les situations dangereuses (notions d'Accident du Travail - phénomène d'apparition du dommage / pluricausalité – situations dangereuses appliquées au métier),
 - Communiquer – rendre compte
 - Alerter les secours
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
 - Echafaudages de pied / roulants
 - Domaine d'utilisation de chacun
 - Disposition de stabilisation
 - Moyens de manutention
 - Terminologie
 - Protection collective des monteurs
- L'exploitation de la notice du fabricant

- Analyse des textes, dessins et plans figurant dans une notice
- Cinématique de montage / démontage
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- La préparation du montage
 - Aménagement de l'aire de travail
 - Réception du matériel
 - Vérification de l'état du matériel
 - Sélection de l'outillage
 - Choix des équipements assurant la protection et la sécurité du monteur
- Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant
 - Choix des équipements
 - Choix de l'outillage
 - Implantation de l'échafaudage (étude du sol / horizontalité)
 - Montage et démontage en sécurité
 - Vérification de la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant
- L'examen d'adéquation
 - Exploitation du cahier des charges
 - Prise en compte de l'environnement
 - Identification des risques et définition des mesures de prévention à prendre
 - Bilan des charges
 - Appréciation de la qualité et de la résistance du support
 - Vérification de la conformité du système d'échafaudage (NF)
 - Montage et démontage en sécurité
 - Vérification de la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- Le compte-rendu de vérification
- Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant
 - Déplacement de l'échafaudage
 - Accès et circulation en sécurité sur l'échafaudage
 - Respect des limites de charges
 - Maintien de l'échafaudage en sécurité
 - Les utilisations dangereuses proscrites
 - La co-activité sur les chantiers

Evaluation :

Contrôle des connaissances pratiques et théoriques suivant le référentiel CNAM

Moyens d'encadrement :

Coordination de la formation : Nathalie ONNILLON, Responsable Pédagogique et Référente Handicap

Intervention : Formateur spécialisé dans le travail en hauteur et le montage d'échafaudages

Méthodes pédagogiques :

Alternance de cours théoriques et d'applications pratiques

Validation :

Une attestation de formation est remise au participant à l'issue du stage.

Modalités :

Lieu de la formation :

Dans vos locaux .

Pour mener ces stages en intra-entreprise, il est impératif que le client dispose du matériel en état de conformité et des locaux nécessaires (selon la recommandation R457, information à disposition sur simple demande)

Durée de la formation :

Durée à adapter en fonction du niveau de départ des participants, de leurs activités professionnelles réelles (montage, vérification...) :

Montage ,vérification : 3 jours (21H)

Vérification, réception : 2 jours (14H)

Utilisation, vérification journalière : 1 jour (7H)

Délai d'accès à la formation et tarifs :

Voir nos conditions sur notre site : hypreviaformation.com